

Quelques conseils aux jeunes scientifiques français (ou souhaitant le devenir)

Avant de développer, voici trois citations extraites de l'actualité récente.

Le Monde, 28 juin 2003 - Pour la recherche française, 2003 restera une année noire. De coupe budgétaire en annulation de crédits, les organismes publics n'avaient jamais été mis à si rude épreuve (Le Monde du 16 avril). Les perspectives ne sont malheureusement guère plus encourageantes pour 2004. Certes, la ministre, Claudie Haigneré, espère toujours voir la recherche reconnue comme « une priorité nationale ». Mais les consignes très strictes données aux membres du gouvernement par le premier ministre, stipulant que « l'Etat ne doit pas dépenser un euro de plus en 2004 », laissent bien peu de marge de manœuvre.

« ZÉRO RECRUTEMENT »

L'emploi scientifique pourrait en être la première victime. La volonté du gouvernement, dans le secteur de la recherche comme dans les autres services publics, est de réduire fortement le nombre de fonctionnaires, l'une des hypothèses étant de ne remplacer qu'un agent partant à la retraite sur deux. Selon certaines sources, Bercy aurait même entamé la discussion budgétaire sur la base de « zéro recrutement de chercheur fonctionnaire ». Ce qui signifie que les départs seraient remplacés par des postes de contractuels et non pas de titulaires.

* * *

26/06 17:03 (AFP) Le ministre de l'Economie Francis Mer a affirmé jeudi qu'il fallait « améliorer le rendement de la recherche publique pour qu'elle soit plus en adéquation avec les besoins des marchés », au cours d'un colloque sur l'investissement à La Baule.

La recherche publique « ne doit pas faire plus, mais mieux », a déclaré M. Mer, appelant à une « meilleure gestion » des organismes publics, au choix de thèmes de recherche susceptibles d'aider les entreprises et au « raccourcissement du délai entre la recherche et la mise sur le marché ».

Le ministre de l'Economie, interrogé par la presse après son discours, a nié que les crédits effectivement utilisés par la recherche publique aient baissé en 2003. Selon lui, les organismes « ont été incités à gérer ces budgets avec parcimonie, comme des entreprises, plutôt qu'à constituer des réserves ».

M. Mer a par ailleurs appelé les entreprises françaises à « considérer plus la recherche comme un investissement ». Le gouvernement, a-t-il souligné, réfléchit à des incitations dans ce sens.

* * *

(Diverses sources) : A l'occasion de la 1ère Conférence mondiale pour les investissements internationaux de La Baule, Jean-Pierre Raffarin a présenté la démarche engagée par le gouvernement pour renforcer durablement l'attractivité du territoire français.

[...]

Le Premier Ministre a défini les trois axes de l'action en faveur de l'attractivité (attirer davantage les compétences, attirer les capitaux et les investissements internationaux, attirer les activités stratégiques) dans le cadre desquels sont déclinés les premiers objectifs stratégiques prioritaires qui seront naturellement enrichis et complétés dans la durée :

Axe n° 1 : Les compétences : faire de la France le premier pays d'accueil en Europe pour les étudiants étrangers préparant un mastère ou un doctorat dans les disciplines économiques ou scientifiques ; faire venir en France les meilleurs chercheurs mondiaux *dans les secteurs porteurs de croissance économique* ;

[...]

La définition d'un ensemble de mesures devant permettre d'atteindre ces objectifs constituera un des chantiers importants du gouvernement au second semestre. Elles seront rendues publiques fin 2003 à l'occasion du premier séminaire gouvernemental consacré à l'attractivité.

Sans attendre cette échéance, une première série d'actions est déjà décidée :

Chercheurs : aides financières pour faciliter matériellement le retour des post-doctorants français ; pour les meilleurs chercheurs étrangers dans les disciplines scientifiques et techniques, ouverture de la possibilité d'aligner les niveaux de

rémunération offerts par les laboratoires publics sur les niveaux internationaux ;
[...]

* * *

(Fin de la revue de presse)

Jeunes scientifiques qui rêvez, après de longues études, de devenir un chercheur scientifique reconnu et avoir une carrière digne de vos espérances, des efforts que vous avez déjà déployés et des diplômes que vous avez déjà obtenus, lisez bien ce qui précède afin de définir une stratégie gagnante à tous coups, et appliquez les conseils suivants :

- 1) Puisque le recrutement statutaire va être interrompu en France dans les organismes scientifiques (et que le secteur productif n'a évidemment cure de consacrer des moyens à la recherche scientifique, donc de vous recruter), partez rapidement aux Etats-Unis ou au Japon, pays dans lesquels les efforts des pouvoirs publics en faveur de la recherche sont proportionnellement les plus importants au monde. Vous n'y trouverez évidemment pas non plus d'emplois statutaires, juste des bourses et des contrats divers et variés. Ils seront au moins aussi intéressants et plus substantiels que ceux qu'on pourrait vous proposer en France, et de plus, les laboratoires seront beaucoup mieux dotés et équipés, ce qui vous permettra d'accumuler une production scientifique abondante (notez d'ailleurs que les doctorant qui travailleront pour vous ont l'habitude de ne pas ménager leurs efforts : c'est le grand avantage de la précarité).
- 2) Après plusieurs années de ce type de travail, vous aurez un dossier scientifique bien nourri, et pourrez même prétendre légitimement à une certaine reconnaissance internationale. A partir de ce moment, observez attentivement les indices boursiers, en particulier le CAC40 (pas de problème, on en parle tout le temps et partout dans les médias français), pour détecter les sujets (de recherche) ayant la plus proche et la plus rapide influence sur les marchés (en gros, au delà de six mois de latence, il vaut mieux ne pas insister). De deux choses l'une : ou bien vos compétences sont bien corrélées avec ces sujets porteurs, et vous pourrez envisager un retour avantageux au pays (voir plus loin) ; ou bien vous avez un peu manqué de

flair, et votre retour n'intéressera pas le MEDEF, donc les pouvoirs publics : vous devrez alors chercher ailleurs qu'en France une situation stable dans laquelle vos compétences sont reconnues. Tant pis pour vous, mais dans la mesure où vous devez avoir assez bien appris l'américain, vous pourrez vous installer n'importe où dans le monde et y être compris (le charme de l'accent français est souvent apprécié).

- 3) Supposons donc que vous êtes bien cadré dans les indices boursiers et les marchés (attention aux fluctuations quand même). Le gouvernement français va s'efforcer de vous rendre sensible à l'attractivité nationale en vous offrant des conditions de retour et d'existence très favorables. N'hésitez pas à faire monter les enchères, soyez justement exigeant : les dirigeants des grandes entreprises françaises apprécient cette attitude (c'est la leur), et vous feront d'autant plus confiance que vous saurez bien vous vendre. Vous obtiendrez alors une situation en vue, vous disposerez de beaucoup de pouvoirs, en particulier celui de sélectionner les jeunes qui, bien entendu dans une situation précaire analogue à celle qui était la votre avant d'avoir quitté le pays, se disputeront le privilège de travailler sous votre direction (à l'exception des ambitieux qui voudront partir à l'étranger, cf plus haut). Vous bénéficierez également de crédits abondants, à condition toutefois que vous sachiez nouer des relations de confiance et d'estime réciproque avec les experts des fondations privées qui sont les principales pourvoyeuses de moyens pour la recherche publique ; il ne devrait pas y avoir de problèmes à ce sujet, car ces fondations basent leur stratégie sur les mêmes critères d'intérêt que vous, c'est-à-dire les évolutions de la bourse et la rentabilité semestrielle des entreprises.
- 4) Ayant une position ainsi acquise, vous n'aurez pratiquement plus aucun souci concernant la suite de votre carrière. Exemple : si vous réussissez votre retour vers 40 ans, vous aurez une trentaine d'années (avant la retraite) sans souci majeur, plus personne ne vous reprochera d'être « chercheur à vie », puisque précisément vous n'aurez acquis ce statut qu'au milieu de votre existence. Ayant beaucoup sacrifié depuis vos études et votre thèse, vous aurez acquis le droit à de justes compensation, et ne serez plus, en tant que titulaire ayant gagné le droit de l'être, importuné par des évaluations

intempestives et des commentaires oiseux sur la décroissance de votre créativité. De plus, vous aurez la satisfaction de constater combien vous avez eu raison d'adopter une telle trajectoire professionnelle : il vous suffira d'observer vos anciens condisciples, camarades de DEA ou doctorants, qui n'auront pas choisi la même voie que vous, et se seront épuisés en s'obstinant à essayer de trouver un emploi scientifique en France. Les plus chanceux auront obtenu un poste de maître de conférences, et auront donc pas mal perdu pied en recherche, en raison de leurs charges de service écrasantes. Quelques rares autres auront peut-être réussi à intégrer le CNRS, à la suite de concours d'une exceptionnelle sélectivité (il y devrait y avoir quelques postes quand même de temps en temps, pour remplacer un départ sur cinq ou dix), et seront en train de piétiner dans l'interminable file d'attente du passage au corps de directeur de recherche, en dépit de leurs très bons dossiers scientifiques (en remarquant au passage que cela peut leur arriver même s'ils sont dans des thématiques rentables au sens du MEDEF). De toutes façons, et quel que soit leur statut, ils sont nettement moins bien payés que vous, et le resteront.

Vous mesurerez donc comme vous avez eu raison de faire fructifier ailleurs votre éducation en France, et vous comprendrez alors pleinement combien ces conseils auront été judicieux et réalistes.

Michel Weinfeld

Directeur de recherche au CNRS

Président de la section 7 (Sciences et technologies de l'information et de la communication) du Comité national de la recherche scientifique

Laboratoire d'informatique

Ecole polytechnique

01 69 33 45 87

weinfeld@polytechnique.fr